

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20 - 23 octobre 1997

ACTIVITÉS APPROUVÉES PAR LES DIRECTEURS DES BUREAUX DE PAYS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE PAYS ADOPTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 9 e) de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/97/9-E/Add.1

27 août 1997

ORIGINAL: ANGLAIS

ACTIVITÉ 01: BOLIVIE 3866.01

Développement rural intégré participatif dans les zones défavorisées

Durée de l'activité	Cinq ans (1997-2001)
Coût total des produits alimentaires pour le PAM	8 927 000 dollars
Coût total pour le PAM	17 781 451 dollars
Coût total pour le gouvernement	15 623 790 dollars
Financement extérieur (système des Nations Unies)	7 000 000 dollars
Nombre de bénéficiaires	370 000

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En février 1997, le taux de change était de 5 150 pesos boliviens pour un dollar des Etats-Unis.

RÉSUMÉ

Le Programme de pays pour la Bolivie, approuvé par le Conseil à sa troisième session ordinaire en octobre 1996, comprend une activité de développement rural d'une durée de cinq ans. Un "contrat opérationnel" établissant le cadre d'exécution de cette activité a été signé par le Gouvernement bolivien et le PAM en avril 1997.

La Bolivie, qui compte 7,4 millions d'habitants, est classée parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier; en 1995, le produit national brut était de 800 dollars par habitant, mais en milieu rural, le revenu est inférieur puisqu'il est estimé à 200 dollars par habitant. Seuls 12 pour cent des ménages ruraux ont une consommation égale ou supérieure à la ration journalière minimale, qui est de 2 200 calories. Sur 1 000 enfants, 110 meurent avant l'âge de cinq ans. L'indice global de la FAO sur la sécurité alimentaire des ménages est de 71,2 pour cent pour l'ensemble de la Bolivie, mais ce chiffre est nettement inférieur en milieu rural.

Les problèmes tels que le surpâturage, la surexploitation des terres, l'épuisement des sols, le déboisement, le régime foncier, le manque de crédit et d'infrastructures rurales sont exacerbés par l'insuffisance des investissements ruraux, l'inégalité entre les hommes et les femmes et la faiblesse du développement communautaire dans les régions rurales des hauts plateaux.

Cette activité tirera parti de l'expérience positive du projet No. 3866 du PAM en Bolivie - Mise en valeur des zones rurales défavorisées - qui vise les ethnies Aymara et Quechua.

L'activité 1 proposée bénéficiera pendant cinq ans à 74 000 familles, soit 370 000 personnes (parité hommes-femmes) vivant dans 29 municipalités situées dans 17 provinces des quatre départements les plus pauvres du pays. Elle a pour objectif d'accroître la production vivrière tout en protégeant l'environnement et d'améliorer l'économie des ménages. Un système de bonus a été mis au point pour améliorer la participation des femmes. Des stages de formation à des activités de génération de revenus ont été conçus pour encourager les femmes à y prendre part.

Le Secrétariat national à la participation populaire, organe de contrepartie, sera responsable de cette activité qui sera exécutée par le biais du Sous-secrétariat au développement rural, chargé de mettre en pratique les nouveaux concepts de décentralisation et de participation populaire. Cette activité viendra compléter plusieurs autres projets mis en oeuvre dans le pays: le "Projet de développement des communautés rurales" financé par la Banque mondiale, un projet de l'Union européenne dans la région de Tarija, et le projet PNUD/FAO/85/002 sur le développement agroindustriel du Gran Chaco. Elle est conforme à la stratégie élaborée par la Bolivie sur la réforme de l'agriculture et à la Note de stratégie nationale du système des Nations Unies.

Au titre de l'activité 1, le PAM engagera au total 33 085 tonnes sur cinq ans, soit 32 035 tonnes de blé et 1 050 tonnes de poisson en boîte. Sur la quantité totale de blé engagée, 7 919 tonnes seront échangées contre des denrées locales, 13 611 tonnes de blé seront usinées et distribuées aux bénéficiaires dans le cadre d'activités vivres-contre-travail (VCT) et le reste, soit 10 505 tonnes, sera monétisé pour financer des cours de formation et acheter des intrants nécessaires aux activités VCT. Le poisson en boîte sera utilisé dans son intégralité pour les activités VCT.

Compte tenu de la baisse des ressources du PAM pour l'aide au développement, il est prévu d'affecter au programme de pays quelque 10 000 tonnes par an. L'activité 1, qui est une activité de base, nécessite environ 6 600 tonnes par an. Les activités 2 et 3 devraient avoir besoin d'environ 2 100 tonnes et 1 300 tonnes par an respectivement. Les ressources nécessaires au titre de l'activité complémentaire (Programme d'enrichissement en fer) sont entièrement fournies par le Mécanisme de promotion de la santé des femmes et de lutte contre les carences en micro-aliments (Canada).

La quantité exacte de produits alimentaires à livrer dépendra des ressources mises à la disposition du PAM chaque année.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional adjoint: J. Conway tel.: 6513-2308

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).

